



Former des professionnels compétents, autonomes, réflexifs, responsables

GESTION D'UN LABEL DE LA PRODUCTION A LA COMMERCIALISATION

■ PUBLIC

Artistes, auteurs, musiciens ayant besoin de réactualiser des connaissances propres aux évolutions sectorielles, les métiers de la filière : édition, production, marketing diffusion, directeur artistique, producteur de disques, directeur de label, assistants artistiques, les webmasters...

PRE REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré requis

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

S'approprier les éléments de droit pénal, droit civil, droit public et responsabilité professionnelle
Assurer la structuration juridique du projet de production phonographique
Développer et valoriser les compétences, pour comprendre l'exploitation de la musique enregistrée et son économie
Identifier les obligations administratives nécessaires au développement de projets et à l'obtention du crédit d'impôt

■ DUREE HORAIRES DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

Formation d'une durée de 3 jours soit 21 heures - Horaires : 9 h-12h30 et 14h-17h30
Modalités en présentiel : en intra-entreprise de 1 à 8 stagiaires ou en inter-entreprises de 4 à 8 stagiaires

■ ACCESSIBILITE PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Les formations en inter établissements se déroulent au CMCI immeuble accueillant les Personnes à Mobilité Réduite
PMR 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille.

■ METHODES – MOYENS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques actives et participatives alternance d'apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuel ou en petits groupes.

Les modalités techniques : un livret présentant l'ensemble des thèmes sera remis à chaque participant format papier et numérique. Les apports techniques du formateur seront étayés par des documents projetés en vidéo projection.

■ EVALUATION

- Evaluation formative de la formation sous forme d'études de cas, les participants réaliseront un cas pratique sur l'analyse de contrat d'artistes.
- Evaluation individuelle « à chaud » du niveau de satisfaction sera effectuée auprès des participants « à chaud », le dernier jour de la formation sous forme d'entretiens de groupes et de questionnaires individuels remis aux participants.
- Attestation d'assiduité

■ CONTENU

Le marché du disque

Analyse et évolution du secteur
L'organisation de l'industrie phonographique
Le cadre réglementaire : La convention collective
le crédit d'impôt de la phonographie

De l'enregistrement à l'exploitation

Rôles du producteur et de l'éditeur phonographique
Les différentes étapes de production
Le budget de production
Préparer une sortie d'album

La distribution

La distribution physique et digitale
Etat des lieux, à l'ère du numérique
Les différents réseaux de distribution

Les contrats du disque

La production et l'exploitation
Le contrat d'artiste
Le contrat de licence
Le contrat de coproduction
Le contrat de compilation
Le contrat de distribution

Le label, maison de disques

Fonctionnement et organisation interne
Définition et rôle du label
Les indépendants et les majors
Les métiers dans l'entreprise

Syndicats

Syndicat national de l'édition phonographique
Union des producteurs phonographiques français indépendants
Société civile des producteurs phonographiques

■ TARIF

525 € (cinq- cent vingt-cinq) par stagiaire en inter-entreprises, sur devis en intra-entreprise

■ INTERVENANTS

AMAT Arnaud gérant de LA CLIQUE PRODUCTION
BASTIANELLI FRANCOISE, directrice du label et compagnie Emouvance

■ CONTACT

Claudine AMAT, responsable de formation téléphone 06 08 32 56 87 E-mail formation@laclique-production.com
Pour demande d'informations sur les financements et les modalités d'inscription